



Résolution du conseil communal du 08 juillet 2022

Le Conseil,

- Approuve les conditions du marché pour :
 - des travaux de désamiantage, démolitions, fondations (pieux) et des travaux d'injections
 - les travaux de rénovation d'une maison d'habitation en espace jeunesse
 - le réaménagement de la rue Jean-Baptiste Baeck et de l'avenue de la Verrerie (2ème phase)
- Approuve l'avenant à la convention de subventionnement pour l'occupation précaire des bâtiments sis avenue Van Volxem 400 et rue du Monténégro 138-142
- Approuve l'avenant à la convention du F.R.B.R.T.C. pour la rénovation de l'Ecole 13 « Les Marronniers »
- Prend acte du procès-verbal de vérification de la caisse communale établi le 31 décembre 2021
- Approuve le budget ordinaire et extraordinaire 2022
- Emet un avis quant à 2 comptes de fabriques d'église
- Adhère à la centrale d'achat organisée par le service fédéral des pensions
- Approuve le règlement fixant les conditions d'accès à la fonction de responsable du département Finances
- Prend connaissance des décisions du collège pour :
 - les interventions lourdes sur les terrains sportifs naturel et synthétiques (éclairage)
 - l'acquisition de stores et rideaux
 - la conclusion d'un contrat avec un avocat pour défendre la commune de Forest devant la Cour d'appel de Bruxelles suite à la requête d'appel déposée par la S.A. PROXIMUS
- Approuve l'accord de collaboration entre la commune de Forest et l'asbl Loupiote
- Approuve le transfert total du subside de l'allocation ex-contrat de sécurité et de société 2021 compris dans la quote-part communale obligatoire à la zone de police
- Approuve la coopération entre la Commission communautaire flamande (VGC), les 19 communes dans la région bruxelloise et l'asbl Muntpunt
- Approuve la convention de mise à disposition d'une subvention de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'organisation d'actions de sensibilisation liées à la mobilité en 2022
- Désigne Mme. Henry et M. Potelle comme représentants à l'AG de l'asbl Agence Locale pour l'Emploi de Forest
- Désigne Mme. Norlund-Matthiessen en qualité de représentant à l'AG de l'asbl Forest Centre Culturel
- Approuve 1 motion
- Entend 1 interpellation et 9 questions orales de conseillers communaux
- Approuve la régularisation de 4 agents exerçant une fonction supérieure
- Nomme 2 agents
- Remplace la secrétaire communale pendant son absence du 22 juillet au 05 août 2022